

PROCÈS-VERBAL
RÉUNION ORDINAIRE MENSUELLE
Le 8 septembre 2020, 19 h 30 – Ville de Saint-Quentin

PRÉSENCES : Nicole Somers, Maire
Les conseillères Jocelyne Querry Bossé, Martine Côté, Marie-Josée Thériault et le conseiller Bertrand LeClerc
Personnel administratif : Suzanne Coulombe, Directrice générale/Greffière et Linda Levesque Borris, greffière adjointe
Assistance : 1

1. PRIÈRE

2. OUVERTURE DE LA RÉUNION À 19 H 42

3. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

RÉSOLUTION 2020-211

Il est proposé par la conseillère Côté et appuyé de la conseillère Bossé, que l'ordre du jour soit accepté après l'ajout des items 14e « Rapport annuel – Bassin hydrographique » et 15d « Exercice d'incendie ». **ADOPTÉE.**

4. DÉCLARATION DE CONFLIT D'INTÉRÊT

Aucune.

5. ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

a. Réunion ordinaire mensuelle du 11 aout 2020

RÉSOLUTION 2020-212

Il est proposé par la conseillère Thériault et appuyé du conseiller LeClerc, que le procès-verbal de la réunion ordinaire mensuelle du 11 aout 2020, soit adopté tel que présenté. **ADOPTÉE.**

6. AFFAIRES DÉCOULANT DES PROCÈS-VERBAUX

Le dossier relatif au budget 2021 de la bibliothèque publique La Moisson, sera traité à l'item no 14b.

7. FINANCES

a. Factures du mois de juillet 2020

RÉSOLUTION 2020-213

Il est proposé par le conseiller LeClerc et appuyé de la conseillère Bossé, que les factures du mois de juillet 2020 des comptes ci-dessous soient approuvées telles que présentées :

Compte général	156 528,72 \$
Salaires juillet 2020	56 407,12 \$
Compte eau et égouts	<u>54 809,39 \$</u>
Total payé en juillet 2020	<u><u>267 745,23 \$</u></u>

ADOPTÉE.

b. Rapports

Les états financiers mensuels du service d'opérations général et du service d'eau et égouts au 31 juillet 2020 ont été remis préalablement au Conseil.

Entente de protection contre les incendies :

RÉSOLUTION 2020-214

Il est proposé par la conseillère Côté et appuyé du conseiller LeClerc, que l'entente de protection contre les incendies entre la Ville de Saint-Quentin et le ministère des Gouvernements locaux, pour les services d'incendie dans les districts de services locaux (DSL) de Saint-Quentin et de Saint-Martin-de-Restigouche pour l'année 2021, représentant un remboursement trimestriel de 17 550,75 \$ soit acceptée. **ADOPTÉE.**

8. TRAVAUX PUBLICS

Le rapport de M. Gilles Croussette, Directeur des travaux publics, est présenté, notamment :

- Piscine municipale : achèvement des travaux par la compagnie MC Époxy ;
- Projets d'infrastructure :
 - Rue Guimond – Toujours dans l'attente de confirmation et modalités de financement afin de déterminer le début des travaux (automne 2020 ou printemps 2021) ;

- **Rue Canada – Fermeture de l'appel d'offres le 27 août 2020, relativement aux travaux d'infrastructures souterrains. Les résultats sont :**

1. LCL Excavation (2006) Inc.	2 154 350,66 \$
2. Falls Construction	2 526 659,25 \$

- **Ajout de deux regards pluviaux sur la rue Beaulieu ;**
- **Déneigement au 193, rue Canada (Service Canada) : La ruelle sera déblayée par le service des travaux publics pour les commodités de la Ville, au besoin.**

9. LOISIRS ET TOURISME

Le rapport mensuel de Mme Marie-Josée Landry, Directrice des loisirs et du tourisme, est présenté, notamment :

- **Location de locaux au Centre communautaire :**
 - **Le Conseil recommande la réouverture des locaux au Centre communautaire pour location par des organismes communautaires qui devront soumettre un plan d'action relatif à la COVID-19 tout en respectant les normes provinciales ;**
- **Affiches « Bienvenue à Saint-Quentin » aux entrées de la Ville :**
 - **Le Conseil recommande que l'affiche située au nord de la Ville soit installée sur le terrain sis au 382, rue Canada, avec l'approbation du propriétaire ; et, l'option no 2 des 3 ébauches d'affiche est recommandé ;**
- **Fermeture du Centre touristique de l'ancienne gare jusqu'à la prochaine saison estivale ;**
- **Zumba – Requête pour salle au PCV aux frais de la Ville afin d'offrir les cours gratuitement :**
 - **Cette requête sera ramenée à huis clos.**

10. CORRESPONDANCE

Aucune correspondance à présenter.

11. RAPPORTS DES COMITÉS ET REPRÉSENTATIONS DU CONSEIL

Les membres du Conseil présentent leur rapport des récentes réunions des comités internes et externes auxquels ils siègent, et de quelques activités qui ont eu lieu depuis la réunion ordinaire du Conseil du 11 août 2020. Un registre des rapports des comités et représentativités est disponible pour consultation à l'Hôtel de Ville aux heures régulières de bureau.

12. RECOMMANDATIONS SUITE AUX RÉUNIONS DE COMITÉS INTERNES ET EXTERNES

Suite à la conférence téléphonique entre la Maire et un représentant du gouvernement relativement à l'intégration des personnes âgées dans la communauté, le Conseil recommande soit, d'entreprendre des actions (activités) puisque la Ville de Saint-Quentin fait partie du projet *Municipalités amies des aînés (MADA)*, soit de se retirer dudit mouvement.

13. RAPPORT DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE / GREFFIÈRE

La Directrice générale présente son rapport des récentes réunions des comités internes et externes, et commente quelques activités qui ont eu lieu depuis la réunion ordinaire du Conseil du 11 août 2020. Le rapport de la Directrice générale est disponible pour consultation dans le registre des rapports des comités et représentativités.

14. AFFAIRES NON TERMINÉES

Départ de l'officier de contrôle des chiens

Cet item sera discuté à huis clos.

Approbation du budget annuel de la Bibliothèque

RÉSOLUTION 2020-215

Il est proposé par la conseillère Côté et appuyé de la conseillère Bossé, que le budget annuel de la Bibliothèque publique La Moisson de Saint-Quentin au coût de 14 960 \$, pour l'année 2021, soit accepté tel que présenté.

ADOPTÉE.

Infraction à l'arrêté de zonage – rue Canada

Cet item sera discuté à huis clos.

Projet de médiation culturelle – Parc Arthur Parent

La Maire commente le projet communautaire tenu au mois d’août sous la supervision de la mosaïste Carole Lulham, et qui a rassemblé plus de cinquante participants dont les œuvres (dalles) seront installées au parc Arthur Parent ainsi que la mosaïque. L’ouverture officielle est prévue au plus tard le 25 octobre ; toutefois, l’aménagement du terrain n’est pas complété. Le Conseil recommande que cet item soit rediscuté à huis clos.

Rapport annuel – Bassin hydrographique

Mme Coulombe informe qu’une rencontre du comité du Bassin hydrographique du ruisseau Five Fingers s’est tenue récemment. Divers sujets furent discutés, notamment, l’inspection du bassin, les sites possibles de contamination, certaines traverses de cours d’eau non conformes, remaniement du comité consultatif, lesquels feront l’objet de suivis par M. Gilles Croussette et elle-même.

15. AFFAIRES NOUVELLES

AGA AFMNB – réunion virtuelle les 16, 17 et 18 octobre 2020

Cet item sera rediscuté lors d’une prochaine rencontre des membres du Conseil.

Les items nos 15 a, c et d à l’ordre du jour seront discutés à huis clos.

16. AVIS DE MOTION

Aucun.

17. AUDITION DE PÉTITIONS, MÉMOIRES ET INTERVENTIONS AU CONSEIL

La Directrice de la Société culturelle des Hauts-Plateaux, également membre au sein du conseil d’administration de la Radio des Hauts-Plateaux, mentionne qu’un plan d’action de la Radio sera préparé au cours de la prochaine année. Elle affirme que la location des salles au Palais Centre-Ville est maintenant débutée.

18. DATE DE LA PROCHAINE RÉUNION ORDINAIRE

La prochaine réunion ordinaire est prévue le mardi 13 octobre 2020 à 19 h 30.

HUIS CLOS

RÉSOLUTION 2020-216

Il est proposé par la conseillère Côté et appuyé de la conseillère Bossé, que la réunion ordinaire mensuelle se poursuive à huis clos.

ADOPTÉE.

Fermeture du huis clos

RÉSOLUTION 2020-217

Il est proposé par le conseiller LeClerc et appuyé de la conseillère Côté que le huis clos prenne fin.

ADOPTÉE.

RAPPORT DU HUIS CLOS ET RECOMMANDATIONS

LOISIRS ET TOURISME

Zumba – Requête pour salle au PCV aux frais de la Ville afin d’offrir les cours gratuitement :

La requête afin d’offrir des cours de Zumba gratuitement aux participants en contrepartie d’obtenir la gratuité d’une salle au Palais Centre-Ville, ne reçoit pas l’assentiment du Conseil.

AFFAIRES NON TERMINÉES

Départ de l’officier de contrôle des chiens

Le Conseil recommande de faire l’achat d’une carte cadeau au cout de 100 \$ et de discuter d’une date en vue de souligner le départ à la retraite de M. Leblanc, à la prochaine rencontre des élus.

Infraction à l’arrêté de zonage – rue Canada

RÉSOLUTION 2020-218

Il est proposé par la conseillère Thériault et appuyé du conseiller LeClerc, que les services de Me Marilyne St-Laurent soient retenus en vue de la poursuite du dossier en infraction à l’arrêté de zonage, relativement à la propriété sise au 279, rue Canada.

ADOPTÉE.

AFFAIRES NOUVELLES

Développement 2000 – rue future proposée

Suite à la requête de la propriétaire d'une résidence sur la rue Banville qui souhaite acquérir le lot adjacent son terrain, le Conseil soutient les résultats de l'analyse du comité d'urbanisme de la CSRNO, c'est-à-dire, de ne pas céder le lot convoité délimité comme rue future proposée.

Exercice d'incendie

RÉSOLUTION 2020-219

Il est proposé par la conseillère Thériault et appuyé du conseiller LeClerc, qu'une entente de dégagement soit conclue avec le propriétaire de la maison sise au 270, Route 280, relativement à la destruction par le feu de ladite maison par la Brigade d'Incendie de Saint-Quentin, en vue d'un exercice prévu le 10 octobre 2020. **ADOPTÉE.**

Projet de médiation culturelle – Parc Arthur Parent

Le Conseil recommande de repousser l'ouverture officielle au printemps 2021, afin de permettre l'achèvement des travaux entrepris au Parc Arthur Parent relativement au projet de médiation culturelle (mosaïque et dalles) et de faire part de cette discussion au préalable à la famille Parent.

(Mme Borris quitte la réunion pour conflit d'intérêts)

Comité du personnel

Absences de la secrétaire réceptionniste et de l'adjointe administrative :

Mme Suzanne Coulombe renseigne le Conseil au sujet de l'assignation du personnel de la trésorerie dû à l'absence de l'adjointe administrative du 8 septembre au 1^{er} novembre 2020, pour raison de santé. Pendant une période temporaire, les fonctions de l'adjointe administrative sont partagées entre la trésorière, qui effectuera une journée de travail additionnelle/semaine, et la trésorière adjointe, avec l'aide de la réceptionniste suppléante pour certaines tâches. Le comité du personnel a recommandé la bonification du salaire des suppléantes à la réception au nouveau taux horaire prévu à compter du 8 septembre 2020.

Demande de congés annuels prolongés de 5 semaines du contremaître des travaux publics :

Le Conseil appuie la recommandation du comité du personnel relativement à la requête du contremaître des travaux publics, soit l'allocation des 3 semaines de congés annuels avec réévaluation après ces 3 semaines avant de valider les 2 semaines suivantes.

Heures de travail des employés municipaux et pauses :

Suite à la recommandation du Conseil municipal découlant de la réunion ordinaire du 11 août dernier, le Conseil recommande que l'horaire de travail des employés municipaux demeure telle que celle approuvée depuis la situation pandémique, soit de 8 h à 16 h et de 7 h à 16 h 30 (avec une heure pour le dîner) pour l'administration municipale et le service des travaux public, respectivement, et ce, à la demande de l'équipe municipale pour des raisons de productivité (continuité des opérations et mesures de désinfection requises).

Congé des fêtes et horaire d'ouverture du bureau municipal :

Le bureau municipal sera fermé du 24 décembre 2020 au 1^{er} janvier 2021.

Brigadiers scolaires :

En raison de la pandémie, le nouvel horaire de l'école Mgr-Martin implique l'augmentation des heures de travail des deux brigadiers scolaires, soit 30 minutes/jour. Le Conseil approuve l'augmentation des heures additionnelles applicables aux deux brigadiers selon l'horaire de l'école Mgr-Martin, soit dès 7 h 25 pour se terminer à 15 h l'après-midi. Ce nouvel horaire ne tient désormais plus compte de l'horaire des étudiant-e-s de l'école PAJS puisque le service de brigadier scolaire sur la rue Mgr-Martin Est, est dédié aux élèves de l'école Mgr-Martin mais les étudiant-e-s de la PAJS peuvent en bénéficier selon les heures de l'école Mgr-Martin. Le Conseil recommande également qu'une requête soit adressée aux instances gouvernementales concernées afin d'obtenir un soutien financier relié à cette augmentation salariale.

RÉSOLUTION 2020-220

Il est proposé par la conseillère Bossé et appuyé de la conseillère Thériault, que le rapport du huis clos soit accepté tel que présenté.

ADOPTÉE.

19. LEVÉE DE LA RÉUNION

La réunion prend fin à 21 h 19.

Suzanne Coulombe, Directrice générale/Greffière

Nicole Somers, Maire

Linda Levesque Borris, Greffière adjointe